



INTERCO 44

Section CFDT Nantes

www.cfdtnantesvillemetropole.fr

COMPTE-RENDU - REUNION DU 26 MARS 2020

Point avec Mme Le Maire sur la situation Nantaise face au Coronavirus

Participants : J. ROLLAND, J. KERMORVAN, E. LEFRANC, O. PARCOT, N. HOPP, FILLON-NICOLET, S. KEMER, 5 Organisations Syndicales (CFDT – CGT – FO – UNSA – CFTC)

J. Rolland débute son intervention en précisant les 3 points majeurs à aborder ce jour :

- 1) La Protection des agents**
- 2) L'ajustement du P.C.A. (Plan de Continuité d'Activité)**
- 3) Un point R.H. (Ressources Humaines)**

Mme Le Maire nous précise que pour évaluer la situation nantaise, elle est en lien étroit avec le préfet, l'A.R.S (Agence Régionale de la Santé), et la direction du C.H.U.

Pour le moment notre région, Pays de la Loire, est la moins touchée en gravité de situation. L'ensemble des mesures de confinement et le calendrier assez rapide vont permettre d'étaler dans la durée les situations des malades, ce qui va aider les médecins.

Il a été possible d'anticiper le nombre de lits, public et privé, en déprogrammant toutes les opérations non urgentes au C.H.U et dans les cliniques, afin de mieux se préparer au pic de contamination. Il est abordé la question de la prise en charge des plus démunis, des plus fragiles avec une gestion dégradée des associations telle que la Croix Rouge, car moins de bénévoles habituels (pour la majorité des cas ce sont des bénévoles âgés et donc à risque).

Elle nous a aussi annoncé qu'elle ferait un point samedi avec les maires des grandes villes de la Métropole.



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

1) La priorité de J. Rolland est la Protection des agents.

Elle rappelle que mercredi 25 mars, un CHSCT a pu se réunir en audio-conférence. Il a été décrit la mise en place de matériel de protection (masques – gel – savon et eau – vêtements de protection) selon le niveau de danger des agents en contact ou pas avec des personnes (cf. Compte rendu CHSCT Coronavirus du 25_03_20 mis en ligne sur le blog : www.cfdtnantesvillemetropole.fr). Un CHSCT sera programmé toutes les semaines (le mercredi) afin de pouvoir faire le point précisément des situations.

Tour de parole des O.S. :

Chacun a pris la parole pour faire remonter aux élus et à la Direction Générale les problématiques du terrain.

1. La communication

Au CCAS, mais aussi dans d'autres secteurs, les informations, les consignes ont du mal à être diffusées, peu d'agents sont connectés (surtout les catégories C) et donc la vitesse d'information n'est pas suffisante. Ceci procure encore plus de stress.

2. Les gestes barrières à Nantes Métropole

Il y a encore des équipes de 3 personnes dans certains véhicules et donc les gestes barrières ne sont pas respectés (au moins 1 mètre de distance). De plus, il n'y a pas assez de gel hydroalcoolique.

3. Les marchés

Les O.S. sont satisfaites que les marchés soient fermés depuis cette semaine, ainsi que d'autres services aux publics, comme la D.R.U (Direction Relation Usager) où les Formalités sont maintenant fermées.

4. Les déchetteries

Il a été exprimé de ne pas ré-ouvrir les déchetteries, contrairement à ce qui est préconisé par le préfet pour permettre aux entreprises du bâtiment d'évacuer leur déchet. La décision de J. Rolland a été argumenté en précisant que les déchetteries privées, réservées aux professionnels, pouvaient être ouvertes pour le BTP. Elles sont payantes pour les entreprises mais la déchetterie publique n'est pas une mission publique vitale et donc elle ne souhaitait pas que ce soit ouvert pour des raisons sanitaires. toutes les organisations syndicales approuvent cette décision.

5. Mise en sécurité des Migrants

La question des Migrants a été abordée car les agents n'ont pas de consigne d'accompagnement envers cette population fragilisée, plus que d'ordinaire. La réponse est que la police municipale aide à mettre en sécurité les S.D.F, les Migrants pour protéger tout le monde (solution temporaire de logement avec les associations).

Agnès Varda a ouvert début Mars. Dans ce contexte, cet établissement est renforcé par des volontaires pour accueillir le plus grand nombre (douches – distribution de sacs repas - ...) Par contre, il n'y a pas d'activité collective dans l'établissement.



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

6. Les E.H.P.A.D.

De nouveau, J. Rolland nous alerte. Son attention, sa préoccupation majeure vont vers les E.H.P.A.D.

Tous les 2 jours, une réunion est programmée pour ajuster les moyens en protection, en personnel, etc ...

Hier, les consignes de sécurité ont été précisées pour que tous les établissements appliquent les mêmes (pas d'interprétations possibles).

Les protections sont en cours de distributions (2 masques chirurgicaux par jour et par personne, + des masques FFP2 pour soigner les résidents atteints du COVID19.

7. OPC (Opérateur Public de Collecte des déchets)

Depuis ce matin, les agents sont deux par cabine + 1 agent dans un autre véhicule qui les suit.

Ils ont du gel et des lingettes à leur disposition et dans certains camions des réserves d'eau pour se laver les mains.

Une organisation de l'heure de prise de poste et de débauche a été faite en décalant les arrivées et départ afin que les agents ne soient pas plus de 6 par vestiaire.

8. BATI

Même si J. Rolland prend la mesure de l'importance de l'économie dans notre pays, la priorité du moment est la protection sanitaire. Les sujets vitaux doivent être priorités. C'est pourquoi les chantiers pour la métropole sont bloqués pour le moment.

2) **PCA (Plan Continuité d'Activité)**

Gestion et ajustements du PCA. Pour les missions PCA, on est aujourd'hui sur un peu moins d'agents en travail au présentiel que la semaine dernière. L'ajustement du plan se fait selon les besoins d'activité et les moyens techniques (580 agents en télétravail).

Cette baisse est due au fait que de nouveaux services ont fermé, tels « les Marchés » - le service de mobilité et une réduction d'agent dans certains secteurs comme la DOPEA (service de l'eau) pour préserver les agents.

Aujourd'hui après ajustement, le PCA est stabilisé.

3) **Point R.H. (Ressources Humaines)**

1. Les O.S. demandent que les agents ne subissent pas de perte de R.I.E/R.I.F (régime indemnitaire lié au présentiel).

Il est rappelé que la fiche 5 COVID, reprend les modalités mises en place tout au long de cette crise.

La perte RIE ou le RIF n'est pas encore arbitré selon la situation administrative de l'agent (mobilisé, télétravail, ASA, confinement sans mission).

Nous avons défendu le fait que dans toutes les situations citées, aucune n'était un choix de l'agent. Il y a de nombreux agents en ASA ou sans mission car seul pour élever leurs enfants ou fragilisé médicalement. Ces agents sont souvent des femmes, avec des petits salaires (catégorie C), ne pouvant pas télé-travailler car non connecté ou occupant des postes non transposables en télétravail. Pour ces situations évoquées la perte du RIE serait très pénalisante pour eux.



Section Cfdt Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

J. Rolland souhaite d'abord se référer aux décisions nationales avant de se prononcer sur ce sujet. Ceci afin d'éviter de revenir sur des annonces.

2. Temps de travail et prise de congé – pendant cette période.
Pour la prise de congé, tout n'est pas fixé à ce jour, pour connaître toutes les formalités qui seront appliquées, il faut attendre !
3. La perte de la RTT lorsqu'on est en télétravail .
Perte de RTT : journée de 7h lorsque l'agent travail en télétravail. Pour les agents sur le terrain, on reste sur les plannings.
4. La situation des agents en ASA pour garde d'enfant.
Les agents en ASA pour garde d'enfants, sont tout de même mobilisable si on est en pénurie de volontaires et d'agent en mission PCA. Des moyens de garde pour les enfants d'agents sont organisés sur Nantes (crèches, centre de loisir, ...)
5. La précarité des contractuels en fin de contrat
Les contractuels dont le contrat devait se terminer fin mars ont vu leur contrat reconduit jusqu'à fin avril afin de ne pas les mettre en situation de précarité (pôle emploi travaille en mode dégradé!). Si des situations de contractuels en fin de contrat n'ont pas été identifiées, nous pouvons les faire remonter à la DRH.

J. Rolland conclut en précisant qu'une réunion hebdomadaire de ce format continuera à être organisée toutes les semaines. Elle exprime toute l'importance de renforcer le dialogue social avec les organisations syndicales pour que les conditions de santé et de sécurité face au coronavirus soient suffisantes. Les organisations syndicales sont essentielles pour remonter les alertes de terrain et participer à la communication, reliant les agents à la cellule de crise (Elus – DGS-QVST - Directions actrices du PVA).



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr